

Yas t'offre ton smartphone agbanan à partir de 150F

Et profite tous les jours de bonus internet à chaque remboursement via ton compte Mixx By Yas.

Rendez-vous en agence

yas.tg



TECNO SPARK 20

ITEL A70

INFINIX HOT40I

ZTE BLADE A35 CORE

ZTE BLADE A35

ZTE BLADE A75



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

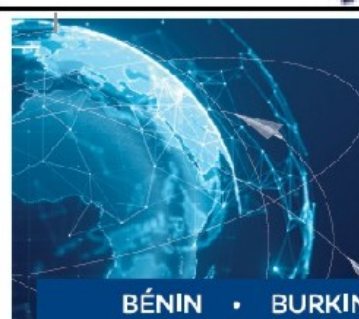
N° 0644 du 18 au 24 Mars 2025 - Prix : 250 F CFA

AFRIQUE-SOCIETE :

TOGO-BARBADE :
CRÉATION PROCHAINE D'UNE CHAMBRE DE
COMMERCE, D'INDUSTRIE,
DES TRANSPORTS ET
DU TOURISME P.2
AFRO-CARAÏBÉENNE



LA POLYGAMIE, VICE OU NÉCESSITÉ ? P.3



BOA Express
TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

5000
points de service en UEMOA
Capacité accrue au point de service
Pour mieux vous servir.

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP
www.boutogo.com

BÉNIN • BURKINA FASO • CÔTE D'IVOIRE • MADAGASCAR • MALI • NIGER • RDC • RWANDA • SÉNÉGAL • TOGO

EDITO

POUR LE TOGO, SOYONS POSITIFS ET VRAIS

S'il est un vœu à faire pour notre pays le Togo, c'est justement que ses fils et filles contribuent à sa construction et non à sa destruction.

C'est l'occasion de nous appeler à taire nos rancœurs de tous ordres, à nous projeter vers un avenir reluisant, tout en jouant chacun sa part là où nous nous trouvons.

Nous n'avons pas besoin de peindre notre pays en Noir. Nous n'avons pas besoin de noircir nos dirigeants et acteurs politiques. Nous avons plutôt l'impérieux devoir de les aider par nos apports et même nos critiques constructives, afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour le bien de l'humanité, de notre brève existence sur cette Terre qui nous a vus naître et qui sûrement nous verra partir, un beau jour.

La question essentielle que nous devons nous poser tous les jours, est de savoir quelle aura été ma contribution pour construire un monde vivable ? Quel rôle ai-je joué dans la construction de notre cher pays le Togo ? Ai-je passé le clair de mon temps terrestre à détruire l'image du pays, à détruire mes prochains, à agir comme le diable dans la vie de mon prochain ? La question demeure entière.

Chaque jour est une épreuve, sachons-le. Mais tâchons de transformer nos faiblesses en FORCES et nos défauts en QUALITES.

Le travail sur soi est plus qu'impérieux dans notre marche vers la construction d'une Nation prospère et paisible.

Soyons tout simplement POSITIFS ET VRAIS dans nos actes. Notre Pays, le Togo, en a vraiment besoin.

Crédo TETTEH



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23 Rue Formatec, Agoè-CAcavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Publication :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos : KEKERE Razak
Impression : Saint Louis
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

SCHOOL AMU : UNE PRISE EN CHARGE À FIN JANVIER 2025 ESTIMÉE À 356 026 521 FCFA

Considérant la délimitation des champs d'application personnels définis au titre du décret N° 2023-097/PR du 11 octobre 2023, portant désignation de l'INAM et de la CNSS comme organismes gestionnaires de l'AMU, la gestion du programme de couverture santé des élèves, initialement dénommé " School Assur ", a été confiée à l'INAM pour compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

Cette initiative, du coup, a été incorporée à l'Assurance Maladie Universelle au titre du Régime d'Assistance Médicale (RAM) sous l'appellation " SCHOOL AMU ".

SCHOOL AMU est un programme d'assistance médicale au bénéfice des élèves des établissements publics (préscolaires au second cycle du secondaire) de l'enseignement général et technique du Togo. Près de 2.204.138 élèves sont éligibles de droit à cette couverture.

Selon un rapport de l'Institut

Nationale d'Assurance Maladie (INAM), portant sur l'intégration de la couverture santé des élèves à l'Assurance maladie universelle (AMU-INAM), datant du mois de Février 2025, la prise en charge des élèves pour le compte de SCHOOL AMU a coûté globalement à l'Etat une somme de 356 026 521 FCFA, avec 213 411 feuilles de soins utilisées jusqu'à fin janvier 2025.

Des statistiques, on note que la région des Plateaux a le plus

bénéficié des prestations de services de SCHOOL AMU. Elle a utilisé 73 141 feuilles de soins pour un montant de 133 339 474 FCFA. La région des Plateaux est suivie de la région des Savanes, avec 70 250 feuilles de soins utilisés, pour un montant de 105 135 831 FCFA. Les régions Maritime, Centrale, Kara et Grand Lomé suivent dans l'ordre de consommation.

Il faut préciser que c'est dans le but d'assurer de bonnes condi-

tions d'études aux élèves que le gouvernement togolais a décidé de mettre en place une couverture sanitaire. Plafonnée à 30 000 FCFA par élève et par an, la prise en charge couvre la consultation, l'hospitalisation, les analyses, la pharmacie et la petite chirurgie. Les Formations sanitaires éligibles sont les formations sanitaires publiques de niveau USP à CHP.

La prise en charge en cas de référence au CHR ou au CHU est possible sur autorisation (avec possibilité de dépassement du plafond au cas par cas). Les prescriptions médicales sont prises en charge dans les pharmacies des formations sanitaires publiques. Rappelons que l'adoption de la loi n°2021-22 du 18 octobre 2021 a créé le cadre adéquat pour l'institution d'un système d'assurance maladie pour tous, pérenne et intégrant toutes les initiatives existantes.

Crédo TETTEH

SECURITE HYDRIQUE : OPTIMISER LA COUVERTURE

Le Togo dessert actuellement environ 70 % de sa population en eau potable. Ne dormant pas sur ses lauriers et en quête d'assurer une couverture optimale à travers le pays, le gouvernement ne cesse de multiplier les initiatives. On peut aisément citer le Projet d'amélioration de sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (Pash-Mut) qui se démarque par son ambition d'améliorer l'approvisionnement en eau potable.

Le Pash-Mut a été lancé en Octobre 2023. Il est aujourd'hui dans sa phase d'installation des systèmes autonomes d'approvisionnement en eau potable dans les zones périphériques de Lomé.

Avec un financement de la Banque mondiale, à hauteur de 100 millions USD, soit 62 milliards de francs, le Projet d'amélioration de sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (Pash-Mut) couvrira une période de 6 ans.

L'objectif visé est d'accroître de façon constante l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et leur qualité, améliorer la performance opérationnelle du fournisseur des services d'eau potable et optimiser la gestion des ressources en



Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République

eau dans le Grand Lomé.

Structuré en 6 composantes à savoir l'amélioration des services d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, le renforcement des institutions et de l'efficacité du secteur, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, le renforcement de la gestion des ressources en eau, la gestion de projet et études sectorielles et l'intervention d'urgence conditionnelle, le Pash-Mut est porteur de grandes ambitions

pour notre pays.

Aujourd'hui, et grâce aux différentes réalisations, et avec le concours précieux des partenaires de l'État, le taux d'accès à l'eau potable était passé de 60 % en 2020 à 67 % en 2022. Ce qui établissait qu'environ 1 061 000 personnes de plus, avaient accès à l'eau potable.

Comme perspectives au bout des 6 ans, les dirigeants envisagent que le Pash-Mut soit bénéfique à 950 000 personnes dans

le Grand Lomé. Couvrant ainsi 200 000 résidents, étant raccordés aux réseaux pour la première fois. Et à la clôture du projet, un tiers des habitants du Grand Lomé, soit près de 600 000 personnes, devraient bénéficier de la disponibilité d'une usine de traitement des boues de vidange et de services renforcés de collecte et de transport des boues de vidange.

Crédo TETTEH

AGRICULTURE/ANACARDE :

LE PRIX BORD CHAMP FIXÉ À 425F/KG AU TOGO

La campagne de commercialisation de l'anacarde a été lancée le 13 Mars dernier dans la ville de Kara, par le ministre délégué du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Professeur HOUNA-KE Kossivi. A l'occasion, le Conseil interprofessionnel de la filière anacarde du Togo (CIFAT) a annoncé le prix d'achat bord champ de la noix qui est de 425 F /Kg, contre 325 F.CFA la saison précédente, soit une hausse d'environ 30% d'augmentation.

Par Koudjoukabal

La veille, les acteurs de la filière ont discuté du thème de la 2^e édition de la Journée Nationale de l'Anacarde du Togo (JNAT) qui est "Renforcement des capacités productive et commerciales de la filière anacarde : enjeux et défis".

Selon Mawuko komlan GOZAN, le président de la CIFAT, l'instauration de cette campagne vise à faire connaître le produit à la population Kara puis encourager la population togolaise à consommer les pommes et noix de

cajou. " Le fruit était autrefois diabolisé, disant qu'on ne le consomme pas avec du sucre ou du lait, ce qui est faux. Mieux, il est très riche en éléments nutritifs Cette journée permet alors de rendre visible le produit, de présenter le produit et ses dérivés ainsi que ses bienfaits à la population ", a-t-il déclaré.

Pour cette saison, la production est estimée à 45 000 tonnes. 10% seulement de cette quantité sera transformé au Togo. Le reste (90%) est exporté à l'état brut. " Ceci ne crée pas de la valeur ajoutée. Nous encourageons donc les acteurs du secteur à aller vers la transformation ", a exhorté le président de la CIFAT.

Dans l'optique d'un meilleur développement de la campagne en cours et celles à venir, les producteurs, acheteurs et transformateurs d'anacardes ont convenu de plusieurs accords qui s'étendent sur 07 points notamment la quantité de production des noix de cajou fixée à 20 tonnes avant d'obtenir le quitus de transports des noix vers Lomé, ou encore les sanctions en cas de fraudes dans la commercialisation.



De l'anacarde

Le Conseil Interprofessionnel de la Filière Anacarde du Togo (CIFAT) a appelé l'interprofession à miser sur la qualité et l'excellence. " Aujourd'hui nous devons aller vers la professionnalisation de nos activités, la contractualisation.

Dans la sous-région et même dans le monde nous avons tous un marché commun : le marché de l'Inde et du Vietnam. Et donc si nos producteurs ne renforcent pas leurs capacités, leurs

produits seront déclassés ", a déclaré Mawuko Komlan GOZAN.

Au Togo, la noix de cajou est le 3^{ème} produit d'exportation agricole, aussi bien en volume qu'en valeur, derrière le coton et le soja. Pour porter à échelle cette production, le CIFAT mène des réflexions sur l'amélioration des anacardiers. Il y a de cela quelques années, le Togo a importé avec, l'expertise du Ghana, un ensemble de clones améliorés. Au même

moment des études sont faites au niveau des arbres élités au plan national qui ont conduit à la sélection de 29 clones locaux à fort potentiel. " Un bilan s'impose sur le matériel végétal amélioré importé. Nous avons à ce jour au Togo, une petite concurrence entre les plants importés et ceux qui ont été sélectionnés chez nous. Il faudrait une étude de comparaison qui puisse nous permettre de voir les plus adaptés et performants pour une bonne vulgarisation ", a laissé entendre Koriko Adjemini, porte-parole des producteurs de noix de cajou au Togo.

A en croire le CIFAT, les résultats de cette étude vont permettre de dresser une cartographie des arbres les plus rentables et adaptées aux conditions locales. Cette approche vise à renforcer la compétitivité de la filière en assurant aux producteurs un accès aux meilleures variétés pour optimiser leur rendement. Un appel est lancé aux pouvoirs publics et aux différents partenaires de la filière de soutenir la réalisation de cette étude comparative des anacardiers au plan national.

PASSCO :

UNE DES INITIATIVES À FORT IMPACT SOCIAL SUR LA POPULATION TOGOLAISE

Plus rien n'arrête le gouvernement dans son processus de développement mis en œuvre chaque année depuis des décennies maintenant. Connue pour sa capacité à préserver la vie, l'eau potable est une ressource dont la disponibilité est assurée, conformément à la volonté du premier dirigeant, Faure Essozimna Gnassingbé, dont la promesse est de ne laisser personne pour compte.

L'accès à l'eau potable étant donc une priorité, le Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural (Passco) a été lancé. Aujourd'hui, il est à sa troisième phase. Les deux précédentes étapes ont été toutes importantes.

Le lancement officiel du Passco 3 est intervenu en octobre 2023 dans le canton de Tapou, plus précisément dans le village de Péssidé (préfecture de la Kéran). D'un coût total de 6,5 milliards de francs CFA, l'initiative a le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), qui épouse la vision d'un Togo fort, sain et éduqué. Le Passco incarne la vision et la détermination du pays à investir dans son avenir et à améliorer la vie des concitoyens sur le territoire.

Depuis sa mise en marche, le projet permet d'anticiper la demande réelle de la population, de garantir la viabilité des structures de gestion, d'assurer la capacité financière pour le renouvellement des équipements et de réduire les délais entre la demande et la réalisation des ouvrages.

À terme, selon les indications des pouvoirs publics, le Passco 3



De l'eau potable pour tous

devrait permettre de réaliser 850 forages équipés de pompes à motricité humaine. Le projet prévoit de permettre à plus de 200

000 personnes en milieu rural d'avoir accès à l'eau potable d'ici la fin de l'année 2025.

L'ambition ultime, c'est celle de fournir le service universel de l'eau aux plus de 8 millions d'habitants que compte le Togo. À la fin de l'année 2023, le pays desservait déjà près de 69 % de sa population grâce à des projets comme la construction et la réhabilitation de points d'eau, l'extension des réseaux de distribution, la promotion des technologies de traitement de l'eau à domicile...

Chronologiquement, le taux de desserte en eau potable est passé de 47,66 % en 2014 à 69 % en

2023. En milieu rural, l'accès à l'eau a quitté de 47,7 % pour s'établir à 74,4 % sur la même période. En milieu semi-urbain, de 42,6 %, c'est allé à 55,9 %.

Bien avant le Passco 3, les phases une et deux du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural ont permis de réaliser 744 forages équipés de pompes à motricité humaine, avec un avenant de 100 forages supplémentaires en cours d'exécution, a indiqué le gouvernement au moment du lancement de la phase 3.

Koudjoukabal

TOGO-BARBADE : Création prochaine d'une Chambre de Commerce, d'Industrie, des Transports et du Tourisme Afro-Caraïbéenne

Bientôt la création prochaine d'une Chambre de Commerce, d'Industries, des Transports et du Tourisme Afro-Caraïbéenne. Selon le Maire de la Commune Agoè Nyivé 1, Kovi Adanbounou, cette initiative prévoit d'utiliser le Togo et la Barbade comme hubs stratégiques pour relier ces régions et stimuler les échanges commerciaux. Elle sera dans une démarche innovante étendue à l'Amérique Latine et au Moyen-Orient.

" Cette chambre aura pour ambition de couvrir un marché gigantesque d'environ trois milliards d'habitants ", a affirmé le Maire Kovi Adanbounou.

Cette importante annonce fait suite à une visite de travail fructueuse à la Barbade, effectuée du 24 au 27 février dernier. Une délégation d'hommes d'affaires togolais, conduite par le Maire, a jeté

les bases d'une collaboration renforcée entre l'Afrique et la Caraïbe.

Précisons que la vision de cette chambre est de faire de la Barbade, la porte d'entrée directe vers les Caraïbes pour les investisseurs africains, et du Togo, le canal privilégié vers l'Afrique pour les entreprises caraïbéennes. C'est une initiative qui vient renforcer les liens économiques entre ces deux continents et ouvre de nouvelles opportunités pour les entreprises des deux côtés.

Avec un marché de trois milliards d'habitants, cette Chambre de Commerce va se positionner comme un acteur clé pour le développement économique des régions concernées. De plus, l'alliance entre les Caraïbes, l'Afrique et le Moyen-Orient permettra une croissance soutenue grâce à des partenariats stratégiques dans des secteurs clés



Photo de famille

comme le tourisme, les transports, le commerce et l'industrie.

Dans son annonce à la presse, le Maire Agoe 1, Kovi Adanbounou, a affirmé que cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer les échanges intercontinentaux et de diversifier les partenariats économiques de l'Afrique.

Le Togo, en particulier, est appelé à jouer un rôle central dans cette dynamique, en raison de sa

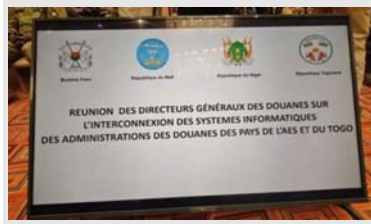
position géographique stratégique et de son ouverture aux investissements internationaux.

Ce projet ambitieux, qui suscite déjà un grand intérêt, pourrait bien marquer un tournant dans la coopération économique entre l'Afrique, la Caraïbe et d'autres régions du monde, avec des bénéfices à long terme pour toutes les parties prenantes.

Crédo TETTEH

Zozo

DOUANES/ DES SYSTEMES ENTRE LE TOGO ET L'AES : LANCEMENT DE LA PHASE PILOTE



L'Office Togolais des recettes (OTR) a annoncé la première étape concernant l'interconnexion des systèmes douaniers entre le Togo et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). Il s'agit de la phase pilote qui est opérationnelle depuis le 10 mars dernier. Cette première étape de l'interconnexion entre le Togo les pays de l'AES, concerne le Togo et le Mali, via le Burkina Faso sur le corridor Lomé-Bamako. En effet, cette initiative se veut de moderniser les procédures douanières, réduire les délais de traitement et renforcer la transparence dans les transactions transfrontalières.

Ainsi, depuis le 10 mars dernier, toutes les opérations de transit entre le Togo et le Mali, devront désormais être effectuées selon les itinéraires définis dans le système Sydonia World. Une manière pour les autorités de ces pays de lutter contre la fraude douanière et les trafics illicites, tout en garantissant une meilleure sécurisation des recettes fiscales des États concernés.

Ledit projet qui marque une étape importante dans la facilitation du commerce régional, est d'ailleurs appelé à s'étendre au corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey.

Pour le Commissaire général de OTR, Dr Philippe Kokou Tchodji, les échanges avec les pays de l'AES ont accru de 10 points, rendant ces partenaires indispensables, en matière économiques.

"Les statistiques de fin août 2024 montrent que les échanges du Togo avec les pays de l'AES représentent 74 % de l'ensemble de ses échanges, contre 64 % il y a cinq ans, soit une progression de 10 points", a-t-il indiqué.

@macite.ig

ASSAINISSEMENT : VERS UNE COLLABORATION PLUS INCLUSIVE ENTRE LES ACTEURS

Le ministre de l'eau et de l'assainissement a échangé la semaine dernière avec les acteurs de l'assainissement membres de l'Association des acteurs de l'assainissement (3AT). La rencontre visait à renforcer la collaboration et à explorer des solutions aux défis rencontrés sur le terrain.

Au cours des discussions, les représentants de 3AT ont souligné plusieurs difficultés qui entravent leurs activités quotidiennes. Entre autres, le manque de stations de traitement des boues de vidange, l'insuffisance des sites de dépôtage, la vétusté des véhicules utilisés pour la vidange ainsi qu'un besoin de formation et de renforcement des capacités.

La ministre a d'abord salué l'engagement des acteurs de l'assainissement et rappelé que leur rôle était essentiel pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la préservation de l'environnement.

"Votre contribution est cruciale. Le gouvernement reste à l'écoute et accompagnera vos initiatives pour intensifier les actions sur le terrain", a indiqué la ministre Mila Aziabé.

L'officielle a également présenté les initiatives en cours avec le soutien des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale, qui accompagnent le pays dans la mise en place d'infrastructures adaptées et dans l'organisation d'un modèle structuré de gestion des boues de vidange.

Le projet de Promotion de l'Assainissement Inclusif des Centres Urbains au Togo (PAICUT) et le projet d'Amélioration de la Sécurité Hydraulique en Milieu Urbain (PASH-MUT) prévoient notamment la création d'une station de traitement des boues et l'amélioration de la chaîne de collecte.

Créée en 2019, l'Association des acteurs de l'assainissement du Togo regroupe les opérateurs de vidange de latrines et de fosses septiques et vise à professionnaliser la filière tout en plaçant pour de meilleures conditions de travail.

Source : @Republiquetogolaise.com

CONSUMMATION :

Hausse de 1,4% du niveau général des prix en Février (évolution trimestrielle)

Comparativement à la situation de janvier 2025 (évolution mensuelle), le niveau général des prix connaît une augmentation de 0,3%. Cette hausse est due à la montée du niveau des indices des divisions de consommation "Restaurants et services d'hébergement" (+2,2%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+3,9%) et "Information et communication" (+0,9%).

La hausse de l'indice global est cependant ralentie par la diminution du niveau des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-1,2%) et "Santé" (-0,4%).

La croissance du niveau des indices observée en février 2025 est imputable au renchérissement des produits suivants : "Plat de haricot + gari" (+14,4%) ; "Bouillie de céréale sucrée" (+11,9%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (+10,0%) ; "Plat de fufu + sauce poisson" (+9,3%) ; "Riz + sauce viande" (+2,6%) ; "Tasse de café simple vendu au kiosque" (+2,0%) ; "Charbon de bois" (+14,2%) ; "Bois de chauffe" (+21,3%) et "Valeur unitaire des appels" (+2,3%).

A contrario, les produits qui ont fait fléchir le niveau général des prix en février 2025 sont : "Oignon frais rond" (-38,4%) ; "Adème" (-17,8%) ; "Gombo frais" (-9,2%) ; "Riz local longs grains vendu au bol" (-3,0%) ; "Maïs jaune vendu au bol" (-6,6%) ; "Saloumon fumé" (-4,9%) ; "Huile d'arachide artisanale" (-4,2%) ; "Feuilles d'oseille" (-23,7%) ; "Oeuf frais de poule de race" (-17,9%) ; "Tomates rondes (pomme) locales" (-9,2%) ; "Gboma" (-8,7%) ; "Avocat" (-8,1%) ; "Concentré de tomate" (-2,0%) ; "Noix de palme (décou)" (-17,6%) ; "Tomates rondes (pomme) importées" (-8,6%) ; "Gari (farine de manioc)" (-3,8%) ; "Piment rouge frais" (-10,7%) ; "Tomates ovales importées" (-8,8%) ; "Mouton vivant" (-7,8%) et "Masque - cache nez (jetable) contre le covid 19" (-7,4%).



Une paysane (Crédit photo Agridigitale)

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 1,0% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une hausse de 0,6%. L'indice de prix des "Produits frais" a quant à lui décliné de 1,4%. Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont connu une hausse de 0,5%, amorti par la baisse de 0,1%, observée pour les prix des produits "importés".

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur "Tertiaire" (+0,9%) atténué par les prix des produits des secteurs "Primaire" (-0,9%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'accroissement des prix des "Services" (+0,9%).

En évolution trimestrielle

Comparativement à la situation de novembre 2024, le niveau général des prix en février 2025 a connu une hausse de 1,4%. Cette augmentation est principalement due à la progression des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,2%) ; "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+5,4%) et "Restaurants et services d'hébergement" (+1,5%).

Toutefois la division de consommation "Transport" (-2,2%) a tiré l'indice vers le bas.

Au regard des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix, en variation trimestrielle, est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+7,7%) et produits de l'"énergie" (+4,3%), amortie par la baisse des prix des produits "Hors Energie et Produits frais" (-1,0%). S'agissant de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+2,9%) ralentie par la baisse des prix des produits "Importés" (-2,2%).

La progression de prix des produits du secteur "primaire" (+9,4%) amortie par la baisse de prix des produits du secteur "tertiaire" (-0,3%) a contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits "Non durables" (+3,6%) amortie par les prix des produits "semi durable" (-1,7%) et des "services" (-0,3%).

Par rapport à l'origine, la progression trimestrielle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+3,6%).

(+2,6%). Pour ce mois de février 2025, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 2,8% contre 2,9% le mois précédent.

Glissement annuel

En février 2025, l'IHPC au Togo s'est établi à 103,2. Ce niveau d'indice, comparé à la situation de février 2024, a progressé de 2,1%. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+6,8%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+2,4%) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+3,7%). La hausse a été amortie par la baisse de l'indice de la division de consommation "Transport" (-1,7%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+5,2%) ; des produits "Hors Energie et Produits frais" (+0,8%) et des produits de l'"Energie" (+1,9%). Au regard de la provenance, cette variation annuelle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+3,4%) ralentie par la baisse des prix des produits "Importés" (-1,4%).

La progression de prix des produits du secteur "primaire" (+14,2%) amortie par la baisse de prix des produits du secteur "secondaire" (-0,5%) a contribué à la hausse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix, en évolution annuelle, est principalement induite par la progression du niveau des prix des produits "Non durables" (+4,2%). Par rapport à l'origine, la progression annuelle s'explique principalement par la hausse des prix des produits d'"Origine UEMOA" (+3,6%).

Koudjoukabalo

SANTE :

Lutte farouche contre les maladies non transmissibles

Souvent négligées par rapport aux maladies infectieuses, les maladies non transmissibles (MNT) prennent une place centrale dans les politiques de santé publique du Togo. Hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires, cancers, maladies respiratoires chroniques, elles sont nombreuses, si silencieuses, mais représentant un défi majeur en raison de leur impact sur la population et le système de santé.

Au Togo, pour y faire face, le gouvernement déploie des stratégies de prise en charge améliorée. La progression de ces maladies s'explique par plusieurs facteurs. Ce sont entre autres l'évolution des modes de vie, avec une alimentation déséquilibrée, la sédentarité et la consommation excessive de sel, de



Un médecin au chevet d'un patient

sucre et de graisses ; l'urbanisation croissante, qui favorise la pollution et le stress ; l'usage du tabac et de l'alcool, dont les effets néfastes sont bien documentés, etc.

Le secteur de la santé, en pleine transformation, s'appesantit également sur les maladies non transmis-

sibles. La lutte est marquée par des efforts en matière d'accès aux soins, de construction des centres de traitement et de suivi psychologique, de disponibilité du personnel prêt à tout pour faire bien sentir les malades, de l'existence d'un plan pragmatique, etc.

Les maladies non transmissibles sont bien présentes dans le paysage sanitaire togolais. Les résultats de l'enquête STEPS de 2021 montrent que la prévalence de l'hypertension artérielle est montée de 19,6 % en 2010 à 27,4 % en 2021. La même prévalence, au niveau du diabète, est de 4,9 %, soit pratiquement le double si on la compare à celle de 2010. Par ailleurs, les cancers s'érigent en véritable problème en Afrique de l'Ouest. En 2020, plus précisément, les pays de cette zone ont enregistré 5 208 nouveaux cas, dont 3 468 décès. D'entre eux tous, le cancer du sein est le plus fréquent, représentant 16,3 % des cas.

Au Togo, des mécanismes sont actifs pour se protéger vigoureusement contre ces maladies. L'un de ces projets est la construction d'un

Suite à la page 5

AFRIQUE-SOCIÉTÉ :

LA POLYGAMIE, VICE OU NECESSITE ?

Dans un monde civilisé certains sujets, même s'ils sont des bombes à retardement, doivent être débattus. Nous devons pouvoir en parler en prenant de la hauteur et en dépassionnant le débat. Ce sujet qui est sociétal aujourd'hui, interroge la polygamie entre vice ou nécessité. Peut-on parler de la polygamie sans faire allusion à la notion de mariage ? Le mariage définissant comme l'union de deux personnes de sexes différents pour former un foyer différent de celui de leurs géniteurs.

Quelle est la position des différents courants religieux par rapport à la polygamie ? Est-elle de nos jours utile ou néfaste pour nos vies de couple ?

Autant de préoccupations à prendre en compte, au prime abord en définissant de façon générale la polygamie, son historique, les différentes positions religieuses, pour déboucher sur l'évolution sociétale même de la polygamie, en considérant ses faiblesses et son utilité.

Définition de la polygamie

La polygamie est la situation d'une personne polygame. C'est un système social dans lequel une personne peut contracter simultanément plusieurs unions légitimes. Selon le dictionnaire Larousse, la polygamie est le fait d'être marié à plusieurs conjoints. On parle de la polygynie dans le cas d'un homme et de la polyandrie dans le cas d'une femme. Autrement dit lorsqu'un homme décide de se marier à deux ou plus deux femmes simultanément on parle de la polygynie, ce que nous appelons très couramment par abus de langage polygamie, si non que le thème plus approprié est la polygynie ; et lorsqu'une femme décide d'épouser deux ou plus de deux hommes simultanément, on parlera de la polyandrie. Ce qui va nous intéresser ici sera la polygynie. La polyandrie étant proscrite dans l'Islam pour l'évidente raison de filiation, du moins pour ce que je sais. (Exemple de filiation)



Historique de la polygamie

Depuis toujours, l'homme a une volonté de domination sur son prochain. Cette volonté était de source naturelle ou religieuse. L'objet de domination était essentiellement la femme. C'est ainsi que plus on avait de femme, plus on augmentait son pouvoir, surtout en Afrique traditionnelle. Lequel pouvoir résidait dans la main d'œuvre et des apports matériels et financiers, car posséder plusieurs épouses était une marque de richesse et d'aisance économique.

En outre, la polygamie trouvait ses origines dans la peur de ne pas avoir d'héritiers. De ce fait, étant donné la forte probabilité de perte de femmes pendant l'accouchement, l'homme en épousait plusieurs afin d'accroître ses chances de perpétuer sa descendance.

Les positions des différents courants religieux

Il faut dire que de différentes positions ont été adoptées par quelques religions.

Au niveau de l'Islam : la position de cette religion a influencé le message, les valeurs des juifs et des chrétiens jusqu'au septième siècle pour dire que l'homme peut avoir plusieurs épouses ; c'est donc une possibilité qui est donnée à l'homme suivant des conditions bien précises et bien définies de contracter un autre mariage

Pour ce qui concerne l'Athéisme :

l'homme est le fruit du hasard, le fruit de l'évolution, c'est-à-dire que l'homme est apparu comme ça. Dans cette forme de pensée, c'est la société, qui décide que la société prend la place de dieu, la société innove, la société contrôle. Par exemple en Chine, il est dit qu'un couple ne doit avoir qu'un seul enfant. C'est l'Homme qui décide. Donc dans cette forme de famille, tout type de mariage est accepté : la polygynie, la polyandrie, la bigamie etc. Les Hommes suivent donc l'inspiration de leur société ;

Quant à l'Animisme, les familles se fondent selon le modèle trouvé, le modèle des origines, le modèle des ancêtres, le précédent. Je décide de me marier : mon père, mon grand-père ou mon arrière-grand-père est polygame on m'impose à la limite une femme et je me conforme à cela.

Le christianisme a adopté une position sérieusement mitigée. Ce qui laisse chacun interpréter la parole de Dieu à sa manière. En effet, dans la Genèse chapitre II verset 24, la Bible dit je cite : "L'Homme quittera son père et sa mère et s'attachera à une seule femme et les deux formeront une seule chair". Fin de citation.

Il est clair ici que la personne la plus proche de l'homme est sa femme. Ce n'est ni le secrétaire, ni la secrétaire mais c'est monsieur ou madame donc, la monogamie. Dans la même Bible à savoir Deutéronome 21 verset

15, Dieu met de l'ordre dans un foyer polygamique en disant ceci je cite : "si un homme qui a deux femmes aime l'une et n'aime pas l'autre, il ne doit rien retrancher en ce qui concerne la nourriture le vêtement et la santé des enfants de celle qu'il n'aime pas". Fin de citation.

Dans Esaïe chapitre IV verset 1er, je cite : "en ce jour, sept femmes s'attacheront à un seul homme, elles lui diront nous nous vêtiront nous-mêmes, nous allons payer notre nourriture nous-mêmes, il faut nous marier seulement pour enlever la honte de célibat sur nous". Fin de citation. Et nous le vivons aujourd'hui. Combien de femmes ne demandent pas en mariage les hommes sur les réseaux sociaux ?

La polygamie, un vice ?

Les répercussions perverses que pourrait avoir la polygamie sur les familles sont d'ordre multiple. Il s'agit de la jalousie, le manque de confiance, le malheur, la solitude ; la mise en compétition des épouses allant jusqu'à l'envoutement entraînant parfois la mort du conjoint, la mort des enfants de la rivale ou le blocage de leur évolution dans le but de se mettre en avant et d'être la plus désirée ; la mésentente permanente entre les enfants consanguins parfois avant, et surtout après le décès du père.

Il est dit aussi que la polygamie expose les femmes à un risque accru de contracter les maladies sexuellement transmissibles, étant donné que l'homme se retrouve avec plusieurs partenaires sexuels ; l'imitation de pouvoir des femmes de négocier les rapports sexuels protégés ; la privation parfois de la femme de ses droits conjugaux du fait de l'épuisement sexuel de l'homme ; l'iniquité dans la répartition financière et les privilèges sociaux ; et l'accroissement des charges familiales.

La polygamie, une nécessité ?

Je suis certain que pour une raison

Suite à la page 6

Zozo

RECYCLAGE : DES OFFICIERS DES DOUANES PRÊTS À CONTRIBUER POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'OTR



C'est le mercredi 05 mars dernier que la 5ème promotion de stage de recyclage des officiers des douanes de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a pris fin à l'Ecole nationale des Sous-officiers de Témédja (ENSO-T). Au terme de ce séjour, les participants ont reçu leur attestation de fin de stage.

Après cinq semaines d'instruction interne, les 56 stagiaires, dont 10 femmes, ont bénéficié d'un encadrement rigoureux assuré par des cadres permanents et des instructeurs spécialisés de l'ENSO-T. Ce stage vient à point nommé rappeler le rôle stratégique des douanes dans la sécurisation économique du Togo, ceci aux côtés des Forces de défense et de sécurité (FDS).

Ces officiers des douanes contribuent, à travers leurs diverses actions, notamment à la protection des frontières, à la croissance économique, entre autres. Ce qui fait de leur formation un socle essentiel pour l'atteinte des objectifs de l'administration fiscale nationale.

Ainsi, à travers un programme riche et varié, les participants ont vu leurs compétences renforcées en condition physique, en tir d'instruction et en leadership, des éléments clés pour affronter les défis du métier.

Notons que la cérémonie de remise d'attestation de fin de formation a connu la présence du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, représentant le Commissaire Général de l'Office, mais aussi d'un représentant du chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises (FAT).

@macite.tg

GENRE TRANSFORMATEUR/INCLUSION, VBG, ENGAGEMENTS DES JEUNES... : DES ACTEURS DE MÉDIAS OUTILS POUR UN CHANGEMENT POSITIF DE NOS SOCIÉTÉS



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet "EMPOWERING GIRLS, Girls Lead 2", Plan International, en collaboration avec le Comité d'organisation des Togo Médias Awards, organisé, du 13 au 15 mars 2025 à Lomé, une session de formation des acteurs des médias dans les zones de couverture du projet Girls Lead 2.

Cette rencontre, qui porte sur des thématiques dudit projet, vise à outiller les médias, en tant qu'éveilleurs des consciences et architectes des transformations sociales. L'objectif est de mettre à contribution les acteurs des médias dans l'optique de parvenir à mieux aborder les sujets sensibles en lien avec le projet Girls Lead 2, et parvenir, enfin, à un changement positif de nos communautés.

Durant trois jours, les participants vont décortiquer plusieurs thématiques critiques, telles que la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), l'engagement des jeunes, la redevabilité sociale, et le genre transformateur/inclusion, entre autres.

Selon la Directrice préfectorale de l'Action sociale, Mme Ali Fati, épouse Nyaku, cette formation vise à "renforcer le rôle des journalistes dans la transformation positive de nos sociétés, en donnant la parole aux voix marginalisées et en sensibilisant sur les questions cruciales telles que la sécurité, l'éducation, l'égalité de genre et du droit de l'homme".

Il s'agit également de "créer un cadre d'échanges et de partage entre les médias, les organisations de jeunes et les acteurs communautaires, afin de favoriser des pratiques qui valorisent l'initiative locale et les voix des jeunes filles et des femmes", a-t-elle ajouté.

Notons que le projet Girls Lead 2 vise à "renforcer et soutenir les enfants et les jeunes, en particulier les filles et leurs organisations, dans l'expression de leur leadership, en agissant ensemble pour transformer les normes de genre et le cadre juridique pour l'égalité des genres", a indiqué la Coordinatrice dudit projet, Mme Célestine Awidina.

Ledit projet couvre la période du 1er mars 2024 au 28 février 2028.

@macite.tg

SANTÉ :

Lutte farouche contre les maladies non transmissibles

Suite de la page 4

Centre international de cancérologie de Lomé (CICL) qui se trouve à Amadahomé, dans la commune du Golfe 5. Il est l'un des plus équipés dans la sous-région. Sa mise en place répond au besoin de contrer tous les types de cancer. Le centre est alors spécialisé dans des domaines comme le dépistage et la prévention, l'imagerie, la radiothérapie, la chimiothérapie, les soins de supports...

Le cancer du col de l'utérus est l'une des maladies qui dérangent la gent féminine. Vent debout contre ce cancer, le Togo a choisi de prévenir à travers la sensibilisation et la vaccination. Le virus du papillome humain (VPH) est responsable de ce cancer.

La vaccination contre ce virus est ancrée dans la stratégie de prévention. Justement, une campagne de vaccination de masse s'est produite sur le sol en novembre 2023. Elle a ciblé 654 402 filles de 9 à 14 ans.

La lutte contre les maladies

endémiques en relief

Est maladie endémique une maladie constamment présente dans une région ou une population donnée. Très souvent, la prévalence reste stable et la propagation de la maladie est assez prévisible dans le temps, surtout si rien n'est fait. Les offensives sont fréquentes au Togo, que ce soit contre le paludisme qui est la première cause de morbidité au Togo, ou qu'il s'agisse des autres pathologies. La réussite de la lutte contre ces maladies repose sur le renforcement du système de santé.

L'une des premières armes de lutte contre la maladie est sa détection. Le Togo passe beaucoup par le dépistage, un moyen sûr de préserver la santé de sa population. C'est cela qui lui permet de se rendre compte que, dans sa lutte contre les maladies endémiques, il existe plusieurs défis à relever. Par exemple, les autorités sanitaires peuvent assurer que le paludisme est la première cause d'hospitalisation chez les enfants de moins de 5 ans, représen-

tant 8,9 % des cas en 2021.

Un autre mal féroce combattant sur l'étendue du territoire est le Virus de l'immunodéficience humaine. S'agissant du VIH/Sida, sa prévalence a baissé. Elle est précisément passée de 2,5 % en 2014 à 1,7 % en 2022, soit une réduction de 0,8 point.

Les tests fréquemment effectués par les professionnels de santé pour mieux contrer la maladie dénotent que les femmes sont deux fois plus touchées que les hommes et la prévalence varie de 0,3 % dans les Savanes à 3,4 % dans le Grand Lomé.

Finies plusieurs MTN

La tuberculose, par exemple, est l'une des maladies infectieuses et contagieuses les plus chroniques. Pouvant atteindre tous les organes et caractérisée par la présence du bacille de Koch, elle fait face à une multitude de moyens de lutte au Togo. Problème de santé publique, avec 2 418 cas notifiés en 2021, son

incidence a diminué grâce à la détermination des agents de santé et des programmes mis en œuvre qui comprennent la sensibilisation, le dépistage, le traitement, l'offre de médicaments, etc. Cette incidence est donc passée de 41 à 33 cas pour 100 000 habitants entre 2017 et 2021.

Par ailleurs, des succès éclatants sont à signaler au niveau des maladies tropicales négligées (MTN). En 2022, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) distingue le Togo comme étant le premier pays au monde à parvenir à l'élimination de 4 maladies tropicales négligées. Il s'agit de la filariose lymphatique, de la trypanosomiase humaine africaine (THA), de la dracunculose et du trachome. Maintenant, le gouvernement jette son dévolu sur une mission : éliminer 4 autres maladies d'ici 2030 : l'onchocercose, encore appelée la cécité des rivières, la lèpre, le pian et la schistosomiase.

Ali Samba

AFRIQUE-SOCIÉTÉ :

LA POLYGAMIE, VICE OU NECESSITE ?

Suite de la page 5

ou une autre, certains se sont retrouvés une fois à la pharmacie JONQUET à Cotonou, au-delà de 23h pour s'acheter de médicament et ils ont été confrontés à une situation bien étrange. Soit au pôle culturel d'Agla ou sur le boulevard DEKON et Limousine au-delà de 23h. Je suis également certain que, certains auront le bonheur ou le malheur de répondre à des questions du genre :

- Bonsoir chéri, tu veux que je monte ?

- Bonsoir papa vous voulez monter l'âne et que sais-je encore ?

Le marché de dépravation s'anime le long de la clôture du collège NOTRE DAME de Cotonou ; de NOBILA AIR POT HOTEL ; du Ministère des Affaires Étrangères ; du CPA ; du HALL DES ARTS et du BOULEVARD DEKON aux alentours de SEVEN CLASH, sans oublier le coin branché de Limousine ou en longeant la clôture du Lycée technique d'adidogomé dans les deux sens, toujours au-delà de 23h. Avez-vous déjà eu l'opportunité d'emprunter ces zones pour constater à quel point l'offre et la demande se bousculent sur ce marché ? Autant de situations pour nous rappeler ce que nous savons déjà. Oui la prostitution est une réalité de notre société et ce qui est triste, c'est qu'elle prolifère.

Ne pensez-vous pas que la polygamie soit un début de solution pour éviter que la femme traîne dans la rue après vingt-trois heures à la recherche

d'un amant de quelques heures contre quelques miettes. C'est vrai, il faut le reconnaître, l'homme, de nature volage, a besoin de fantasme, de nouveauté et est rarement satisfait par une seule épouse. C'est pourquoi même ceux qui optent pour la monogamie ont des maîtresses dans presque toutes les rues de Cotonou ou de Lomé, avec comme bonus des enfants illégitimes, en veux-tu en voilà !

Si nous devons continuer, en tant que société, à autoriser d'une manière tacite les hommes à entretenir d'autres femmes, hors mariage, sous prétexte d'une libido très développée, à quoi ressemblerait cette même société si les femmes décidaient de riposter et de rendre la pareille aux hommes ? Vous voyez ce que le mariage, la famille et la société deviendront ?

La solution pour prévenir l'apocalypse dans les relations de couple ne serait-elle pas de légitimer la polygamie ?

Le mariage dans la tradition et la culture africaine est bâti sur une polygamie raffinée, saine, responsable et constructive. Le coran, livre saint des musulmans, même s'il n'en fait pas une obligation, autorise les fidèles de l'Islam à épouser plusieurs femmes, à condition de pouvoir les aimer de la même manière.

Chez les chrétiens dans l'ancien testament, presque tous les patriarches étaient des polygames, les rois étaient des polygames, même David, l'homme au bon cœur selon Dieu dans la

Bible, était polygame. Ne pensez-vous pas qu'il existe une bonne dose de bon sens et de sagesse dans ces prescriptions dont nous devons nous inspirer pour bâtir nos vies de famille aujourd'hui ? Pour les chrétiens catholiques romains qui veulent rester coller à leur religion ou les personnes qui, par conviction personnelle, ont choisi la monogamie, qui sont restés fidèles à leurs épouses et ont réussi à bâtir de couple solide, je leur dis bravo. Travaillez à Maintenir votre statut et bon courage.

Quoi qu'on dise aujourd'hui, et peu importe la félicité qu'on peut se forger sur le mariage monogamique, il y en a qui volent en éclat sans aucun signe avant-coureur. Croyez-moi, je sais de quoi je parle. Une séparation brusque qui déséquilibre et déboussole l'homme surtout si c'est la femme qui décide de partir ou qui fait tout pour saboter le mariage. L'homme se sentirait-il autant vulnérable s'il avait épousé, deux femmes ? Car si une femme s'en va, il lui en restera une pour le consoler dans son chagrin. Et ceux qui sont des monogames dans l'âme... Pensez-vous continuer d'entretenir les femmes dehors, leur faire des enfants, et même dans certains cas sans penser à créer un cadre d'épanouissement adéquat à ces enfants et à mettre ces femmes sous un toit de sécurité afin de les protéger des orages de la vie ? Chacun fera face au tribunal de sa conscience demain.

Somme toute, il n'est pas question ici dans ce sujet, de sermon. C'est plu-

tôt comme une invite à la réflexion. Et c'est justement à cette réflexion que je voudrais nous inviter pour faire avancer le débat car nous avons suffisamment fait l'autruche sur cette question. Mais retenons que lorsque nous bannissons la polygamie, qui est une autre forme de mariage, mais qui n'est pas obligatoire en faveur de la monoga-

mie, notre société s'attendra à quatre conséquences à savoir : la prolifération de la prostitution, la prolifération de l'infidélité, la prolifération des enfants illégitimes, la dépravation totale des mœurs. Ne serait-il pas mieux qu'on revienne à nos valeurs originelles.

Par BOUSSARI Yassine

Yas Togo
N°1 QoS
ARCEP
2° Semestre 2024

1 000F
2Go
(1Go + 1Go*)
*909*221#

Profite du moment avec tes potes
100% bonus sur ton forfait internet !

ou RDV chez ton point de vente
*Bonus valable 3 jours

5G 4G+

Yas

yas.tg 00404

A LIFE WELL LIVED

TORGBUI ASRAH II

aged 95

FUNERAL ARRANGEMENTS:
Wake keeping: Friday 28th March, 2025
Burial: Saturday 29th March, 2025
Grand Funeral: Sunday 30th March, 2025
Venue: Dzodze Adagbledu-Agbogame

All friends and sympathizers are cordially invited

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE
N° 008/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 560/2025 du 26 février 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de trois cent soixante-quinze (375) colis de diverses marchandises dont trente-six (36) voitures, vingt-quatre (24) tricycles et cinquante-cinq (55) motos tous usagés et de diverses marques.

La vente aura lieu le mardi 19 mars 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la base de l'USID, de Ségbé et de Sévié.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VENTE

1. La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
2. La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division du Contentieux de la Direction du Renseignement et de la Lutte Contre la Fraude ;
3. Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
4. Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées. Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me P. Yves BINI, Commissaire-Priseur, sis à Bè Kikamé, en face du Lycée, Tél : 90 11 58 58.

Fait à Lomé, le 06 mars 2025

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Koko B. TCHODJE

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



TECNO SPARK 20



ITEL A70



INFINIX HOT40I



ZTE BLADE A35 CORE



ZTE BLADE A35



ZTE BLADE A75

Yas t'offre ton smartphone agbanaan à partir de 150F

Et profite tous les jours de bonus
internet à chaque remboursement
via ton compte Mixx By Yas.

Rendez-vous en agence

yas.tg



BOA *Express*

TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

5000

points de service en UEMOA

(Réseaux BOA, Proximo & Atlantique Cash)

Egalement accessible sur l'appli  MyBOA

Pour mieux vous servir.

BÉNIN • BURKINA FASO • CÔTE D'IVOIRE • MADAGASCAR • MALI
NIGER • RDC • RWANDA • SÉNÉGAL • TOGO



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP 



www.boatogo.com